

Protection sociale

Une mission commune

L'exemple vaudois qui répond
aux réalités du terrain

Incendies et catastrophes
Se prémunir
contre les éléments

École à la ferme
Quarante ans
de transmission

Festivités anniversaires
Fêter et raconter
l'agriculture vaudoise



Été 2025 : l'élevage en première ligne



Cet été 2025 n'a pas été de tout repos. À la différence des années précédentes, les soucis n'ont pas pour cause principale la météo. L'avancée de la dermatose nodulaire, qui fait des ravages chez nos voisins français, a nécessité la vaccination préventive de centaines de bêtes à Genève, en Valais et à l'ouest du canton de Vaud. Espérons que ces mesures préventives pourront limiter la propagation d'une maladie qui, à cause des décisions d'abattage massif ordonnées par les autorités sanitaires, crée des situations dramatiques dans les exploitations touchées. Du côté des céréales, la réapparition, pour des raisons encore mal comprises, de l'ergot du seigle complique encore le travail des familles paysannes. Ajoutez les problèmes de commercialisation que rencontre aujourd'hui la viticulture et vous comprendrez que mes trois premiers mois de présidence ont débuté sur les chapeaux de roue.

Selon le principe de la loi, une prédation de bovins devrait suffire à justifier une régulation.

Dans cette liste de sujets brûlants, il y a aussi celui du loup. Dans le Jura vaudois, les prédations sont devenues intolérables. Beaucoup trop de bêtes sont attaquées par ce ravageur qui consomme une partie de l'arrière-train de ses proies avant de les laisser agoniser. J'ai donc cosigné une lettre écrite par des éleveuses et éleveurs de la région au Conseiller fédéral Albert Rösti. Celle-ci explique que 50 bovins ont été victimes du loup cette saison. Elle rappelle que, selon le principe de la loi, une prédation de bovins devrait suffire à justifier une régulation. Elle questionne la surpopulation lupine dans le Jura et les complexités administratives qui ralentissent les actions susceptibles de mettre fin à la menace que ce canidé fait peser sur toute l'économie alpestre. Elle demande enfin une accélération des procédures menant à des autorisations de tir ainsi qu'une adaptation du cadre légal pour que les souffrances animales et humaines causées par ce grand prédateur redescendent à un niveau supportable.

Dans ce dossier frustrant et hautement émotionnel où toute ébauche de solutions semble avancer au ralenti tandis que les attaques s'accroissent, notons deux lueurs d'espoir. Tout d'abord, la décision de régulation proactive de la meute du Mont Tendre, annoncée le 2 septembre, va dans la bonne direction. Ensuite, l'Association vaudoise de promotion des métiers de la terre a été sollicitée par un élu français désireux de venir étudier les méthodes vaudoises pour faire face à la menace du loup. Cette requête nous confirme que l'énorme travail réalisé par les équipes de Prométerre contribue à la mise en place de solutions, qui peuvent sembler imparfaites et trop lentes, équilibrées à des problèmes complexes mélangeant agriculture, politique et visions divergentes de la société.

C. Longchamp

Christophe Longchamp, président de Prométerre

UNE ÉTIQUETTE POUR LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

L'association suisse foodwaste.ch est à l'origine du projet DDM+, qui vise à prolonger la vente de produits alimentaires au-delà de leur date de durabilité minimale (DDM).

De nombreuses denrées, à commencer par les produits secs ou stables comme le riz, les pâtes, les céréales ou les fromages à pâte dure, restent parfaitement consommables au-delà de leur DDM, pour autant qu'elles aient été correctement stockées et qu'aucune altération ne soit détectable. Selon les cas, cette prolongation peut aller de quelques jours à près d'une année, comme l'ont démontré les recherches menées par la Haute école des sciences appliquées de Zurich, sur mandat de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire.

La vente directe à la ferme est en première ligne. Pour accompagner les familles paysannes et commerces concernés, foodwaste.ch met à disposition une boîte à outils gratuite : tutoriels, aide-mémoires, étiquettes, flyers et affichettes à destination de la clientèle. Une initiative concrète, facile à mettre en place, qui allie réduction du gaspillage alimentaire et valorisation des produits fermiers.



UN OUVRAGE COLLECTIF SUR LA POLITIQUE AGRICOLE

La maison d'édition Classiques Garnier publie *Politiques agricoles – Théories, histoires, réformes, expériences*, un ouvrage collectif dirigé par Vincent Chatellier, Martin Pidoux, Thierry Pouch et Marine Raffray. Ce livre propose un tour d'horizon des politiques agricoles dans différents pays, dont la Suisse, en croisant approches historiques, théoriques et expériences de terrain.

Pour Martin Pidoux, directeur de Prométerre et co-responsable scientifique du projet, cette parution est l'occasion de mettre en perspective les enjeux agricoles suisses dans un contexte international en mutation.



Journée des alpages du
Jura vaudois

JOURNÉES DES ALPAGES DU JURA VAUDOIS

Venez découvrir la 12^e édition de la Journée des alpages du Jura vaudois (JAJV) placée sous le signe du tourisme et de l'estivage : entre opportunités et défis.

Cette manifestation, au cœur des traditions alpestres, aura lieu le **27 septembre 2025, aux Charbonnières de 9h à 17h.**

Durant cette journée, on pourra apprendre avec Etienne Junod à traverser un pâturage occupé par du bétail lors de randonnées, connaître les conseils et astuces pour randonner en toute sérénité, assister à une table ronde pour faire le bilan de la saison d'estivage écoulée et déguster une spécialité culinaire : la poutine au Vacherin Mont-d'Or AOP.

Pour plus d'informations sur l'événement et son contexte, rendez-vous sur prometerre.ch/jajv



Accompagner pour protéger

PROTECTION JURIDIQUE, CONSEILS EN ASSURANCE, SOUTIEN AU MOMENT DE LA RETRAITE OU EN CAS DE SITUATION PARTICULIÈRE : LA FÉDÉRATION RURALE VAUDOISE (FRV) PROPOSE UN APPUI ADAPTÉ AUX RÉALITÉS AGRICOLES. CINQ PRESTATIONS ESSENTIELLES SONT À (RE)DÉCOUVRIR EN PAGE SUIVANTE.

EN PARALLÈLE, L'ACTUALITÉ SOCIALE ÉVOLUE. L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES FAMILLES PAYSANNES FRANCHIT UN NOUVEAU CAP. GRÂCE À LA DISSOLUTION D'UN FONDS FÉDÉRAL, LE CANTON DE VAUD INVESTIT 2,6 MILLIONS DE FRANCS DANS DES MESURES CIBLÉES. POUR EN COMPRENDRE LES RESSORTS ET LES ENJEUX, PROMÉTERRE A RECUEILLI LES POINTS DE VUE CROISÉS DE REBECCA RUIZ ET VALÉRIE DITTLI, CHEFFES DES DÉPARTEMENTS CANTONAUX CONCERNÉS.

Fédération rurale vaudoise

5 mesures sociales à ne pas oublier



La Fédération rurale vaudoise (FRV) accompagne les métiers de la terre du canton dans les méandres administratifs : des conseillères et conseillers, formés spécifiquement et œuvrant souvent sur un domaine agricole, répondent aux questions tout en comprenant les enjeux du monde paysan. L'admission à la FRV permet d'accéder à de nombreuses prestations – pour la plupart comprises dans la cotisation – profitables et adaptées pour les membres et les affiliés comme pour leur famille et leur personnel.

CONSEILS GRATUITS EN MATIÈRE D'ASSURANCE ET DE PRÉVOYANCE

1

Se repérer dans les nombreuses offres d'assurance peut s'avérer être un vrai parcours du combattant. Les spécialistes de la FRV sont là pour simplifier la vie des familles paysannes. Les produits proposés sont adaptés aux activités agricoles et conclus avec des partenaires stables

et fiables. Il est possible et recommandé de faire une analyse régulièrement de son portefeuille d'assurances. Cela permet de pouvoir faire les changements nécessaires pour combler les lacunes et/ou supprimer les doublons.

ALLOCATIONS FAMILIALES PROFESSIONNELLES ET DE NAISSANCE

2

Il est important de rappeler que la FRV verse des allocations familiales professionnelles indépendamment de la situation de revenu ou de fortune. En cas de naissance, il existe aussi une allocation prévue à cet effet pour

les personnes qui n'en ont pas touché. À noter qu'en cas d'oubli d'annonce, il est possible de demander un rétroactif sur les cinq dernières années.

PROTECTION JURIDIQUE PROFESSIONNELLE ET PRIVÉE

3

Les membres comme les affiliés peuvent bénéficier de conseils juridiques spécifiques et poussés au niveau agricole. Une expertise unique qui est difficile à trouver ailleurs.

Au sein de la FRV, des juristes spécialisés peuvent assister les démarches judiciaires.

DÉPANNAGE AGRICOLE ET FAMILIAL

4

Il ne faut pas oublier qu'en cas de maladie, accident, congé maternité ou paternité, la FRV propose un dépannage agricole et familial à tarifs préférentiels. En ce qui concerne le dépannage familial, il se fait en partenariat avec l'Association des Paysannes Vaudoises qui vient en soutien

aux familles agricoles dans le besoin. Le Canton participe également au financement d'une partie des coûts qu'engendrent les dépannages.

PONT AVS

5

Le pont AVS est une assurance que propose la FRV à ses membres. Elle permet de faciliter le passage à la retraite. Le but est d'assurer un complément de revenu, sous forme de rente mensuelle, aux agricultrices et agriculteurs. Ce produit est particulièrement utile et adapté

dans le cadre d'une remise d'exploitation. Le montant de la rente est discuté et fixé au moment de l'adhésion. À noter que cette prestation fait l'objet d'une cotisation particulière et qu'actuellement, en raison de sa popularité, il y a une liste d'attente.



Cheffe du Département
de la santé et de l'action
sociale (DSAS), Vaud

Rebecca Ruiz



**DANS QUELLE
MESURE LA
POLITIQUE SOCIALE
CANTONALE PEUT-**

**ELLE CONTRIBUER À UN VÉRITABLE RAPPROCHEMENT
ENTRE VILLE ET CAMPAGNE ?**

La précarité ne connaît pas de frontière. Elle peut toucher toute personne, indépendamment de son lieu de vie, de son âge, de son parcours ou de sa situation financière. C'est à partir de ce constat que le DSAS a développé une politique de prévention sociale active, avec notamment le programme *Vaud pour vous*, qui permet d'identifier en amont les situations à risque.

Ce travail de prévention s'adresse à toutes et tous — y compris aux personnes actives dans le monde agricole. Car malgré certaines spécificités (logement sur le lieu de travail, moins de déplacements), les familles paysannes sont elles aussi exposées à la précarité. Les dernières données cantonales le confirment : en 2023, le revenu annuel du travail atteignait en moyenne 61'000 francs en plaine, 54'500 dans les régions de collines et 55'000 en montagne.

Face à cette réalité, trois mesures sociales ciblées seront mises en œuvre dès septembre 2025 : une contribution à l'assurance perte de gain pour les conjointes et conjoints de conditions modestes, un fonds de secours pour faire face aux imprévus (climatiques, sanitaires ou financiers), et un renforcement du dépannage agricole pour prévenir l'épuisement, en particulier chez les éleveuses et éleveurs.

**LE CANTON DE VAUD EST SOUVENT CITÉ COMME
EXEMPLE D'UN DIALOGUE APAISÉ ET PRODUCTIF
ENTRE L'ÉTAT ET LES MILIEUX AGRICOLES. SELON
VOUS, QU'EST-CE QUI REND CE PARTENARIAT SOCIAL
INÉDIT À L'ÉCHELLE SUISSE ?**

Le Canton de Vaud bénéficie d'un écosystème unique en Suisse. Ce partenariat entre les autorités cantonales et les milieux agricoles repose notamment sur la Charte sociale agricole, un outil de collaboration soutenu par le DSAS et porté par la FRV.

Ce lien de confiance s'est naturellement exprimé lors de la réaffectation du capital issu de la dissolution du fonds fédéral pour les allocations familiales agricoles. C'est la FRV qui, en premier lieu, a sollicité une discussion avec l'État pour identifier les besoins prioritaires du terrain. Les départements concernés ont ainsi travaillé en concertation avec la branche agricole pour construire un dispositif

pertinent, réaliste et opérationnel. Ce mode de co-construction, à la fois horizontal et pragmatique, est l'une des forces du modèle vaudois.

**DEPUIS LA RÉVOLTE AGRICOLE EN SUISSE ET AILLEURS,
ON SENT UNE DEMANDE CLAIRE. LES MESURES
SOCIALES PROPOSÉES RÉPONDENT-ELLES
À CES ATTENTES OU FAUT-IL EN FAIRE PLUS ?**

Depuis les mobilisations agricoles en Suisse et ailleurs en Europe, les attentes sont claires : davantage de reconnaissance, et une meilleure protection sociale et économique. Les mesures proposées par le Conseil d'État s'inscrivent

pleinement dans cette dynamique. Elles répondent à des enjeux concrets — nouvelles obligations légales, vulnérabilité économique, surcharge mentale — et ciblent les exploitations les plus fragiles, sans créer d'effet d'exclusion.

À titre d'exemple, l'aide à la souscription de l'assurance perte de gain permettra de soutenir environ 400 exploitations, tout en garantissant leur accès aux paiements directs. Les critères d'éligibilité seront définis en collaboration avec la FRV.

Comme ce soutien est financé par un capital reçu de la part de la Confédération, il pose la question de la suite. À l'instar de toute politique publique, ces dispositifs seront évalués. Il s'agira de vérifier leur impact réel, d'identifier les ajustements nécessaires et, le cas échéant, d'envisager leur pérennisation. Ce travail d'évaluation s'inscrit dans une approche proactive et rigoureuse, fidèle à la culture politique vaudoise.

*« Ce mode de co-construction,
à la fois horizontal
et pragmatique, est l'une
des forces du modèle vaudois. »*

Cheffe du Département de l'agriculture,
de la durabilité et du climat
et du numérique (DADN), Vaud

Valérie Dittli



**SI VOUS DEVIEZ RÉSUMER EN UNE PHRASE
LA VISION QUE LE CANTON DEVRAIT PORTER POUR
SON AGRICULTURE EN 2035, NOTAMMENT SUR LE
VOLET SOCIAL, QUE DIRIEZ-VOUS ?**

En une phrase, ce serait : permettre aux familles paysannes d'exister et de mener une vie digne. Elles doivent se sentir respectées par la société, et même valorisées. Après tout, ce sont elles qui nourrissent la population avec leurs produits.

La première condition pour qu'elles puissent travailler sereinement est de disposer d'exploitations économiquement viables, c'est-à-dire avoir un revenu, un salaire, mais

de leur rôle. Reprendre une ferme doit être un projet réaliste sur le plan financier, mais il est aussi crucial que ce métier soit perçu comme utile, légitime et respecté. Pour cela, nous proposons des formations adaptées, repensées régulièrement par mon département pour répondre aux besoins des nouvelles générations. L'État offre également une aide à l'installation, avec un accompagnement professionnel lors de la transmission. Ce soutien administratif est essentiel.

Juste avant l'été, le Conseil d'État a accordé une dotation de 20 millions de francs — en attente de validation par le Grand Conseil — destinée à renforcer le Fonds d'investissement rural. Ce dernier permet d'octroyer des prêts à taux avantageux pour la reprise ou la rénovation des exploitations, afin d'éviter le surendettement.

Il faut également distinguer les reprises dans le cadre familial et celles qui s'effectuent en dehors. Pour ces dernières, mon département travaille à une réforme du droit foncier, incluant la possibilité de vendre à la valeur de rendement en dehors du cercle familial. Cette mesure facilitera l'accès à la propriété, notamment pour répondre à la crise viticole. La transmission hors cadre familial — ou au cercle élargi — constitue l'un des grands défis de demain. Il reste aussi un enjeu culturel : convaincre les agricultrices et agriculteurs d'un certain âge de transmettre leur ferme à une ou un jeune plutôt que de la louer à des voisins ou proches.

**POURQUOI AVEZ-VOUS DÉCIDÉ D'ACCOMPAGNER
LA POLITIQUE AGRICOLE À PARTIR DE 2022 (PA22+) ?**

La PA22+ intègre davantage les notions de durabilité et de bien-être animal, deux enjeux majeurs de notre époque. Il est donc normal que l'État fixe des objectifs ambitieux. Cela répond à une évolution des mentalités et aux attentes croissantes des consommatrices et consommateurs. Le monde agricole est par ailleurs le premier concerné par le changement climatique.

L'État doit être à la hauteur : ambitieux, mais aussi conscient de l'ampleur des adaptations demandées. Le monde agricole vaudois est à l'avant-garde. Notre devoir est de l'accompagner dans ces transitions, à travers des investissements, des soutiens ciblés, une présence concrète sur le terrain et une information claire. Les organisations professionnelles, comme Prométerre ou la Fédération vaudoise rurale, jouent ici un rôle central.

aussi la capacité d'investir dans leur outil de production. Et comme on le dit souvent dans le milieu agricole : l'argent ne se mange pas. C'est là que le rôle social de l'État prend tout son sens : créer un cadre qui soutienne la diversité des modèles agricoles — grandes ou petites exploitations, de plaine ou de montagne.

**DANS UN MONDE OÙ L'AGRICULTURE EST À LA FOIS
CRITIQUÉE ET INDISPENSABLE, COMMENT FAIRE
EN SORTE QUE LES JEUNES AIENT ENVIE DE
REPRENDRE OU DE LANCER UNE EXPLOITATION ?
QUELS SIGNAUX PEUT ENCORE ENVOYER L'ÉTAT
POUR REDONNER CONFIANCE ?**

C'est un sujet qui me tient particulièrement à cœur. Pour que les jeunes aient envie de s'installer, deux conditions sont essentielles : l'attractivité économique et la reconnaissance

*« C'est là que le rôle social
de l'État prend tout son sens :
créer un cadre qui soutienne la
diversité des modèles agricoles —
grandes ou petites exploitations,
de plaine ou de montagne. »*



30 ANS D'AGRICULTURE VAUDOISE

Une année de célébrations en mouvement entre terroir et littérature



De Montheron à Echallens, du miel aux céréales, le trentième anniversaire de Prométerre se vit au rythme d'événements conviviaux. Et l'année se poursuit avec des festivités à travers le canton. En parallèle, deux publications originales voient le jour : un ouvrage de référence sur l'histoire agricole vaudoise et un recueil littéraire rassemblant trente nouvelles autour de la vache, cet animal emblématique du paysage agricole.

Depuis janvier, Prométerre vit au rythme d'une série d'événements marquant son trentième anniversaire. Après la conférence de presse de lancement et une présence remarquée au Comptoir du Nord vaudois, l'année s'est poursuivie avec des rendez-vous ouverts au public. Le pique-nique gastronomique et locavore autour du miel à l'Abbaye de Montheron, organisé en mai, a permis de conjuguer patrimoine, gastronomie et apiculture, dans un décor chargé d'histoire. Fin août, c'est à Echallens qu'a eu lieu la grande balade gourmande des céréales. Sur un parcours de sept kilomètres, entre champs et fermes, les papilles curieuses ont pu déguster six créations originales mettant en valeur le blé, le sorgho, le sarrasin ou encore le quinoa, le tout accompagné de vins vaudois. L'événement, conçu avec des artisans locaux et le précieux concours des productrices et producteurs de la région ainsi que de l'organisation de la Fournée – Fête du Blé et du Pain, a su réunir autour d'une expérience où agriculture, culture et gastronomie s'entremêlaient avec bonheur.

Ces premiers rendez-vous ont montré la richesse et la diversité de l'agriculture vaudoise, tout en rappelant combien les produits de la terre s'inscrivent dans une histoire vivante, faite de traditions et de renouvellements.

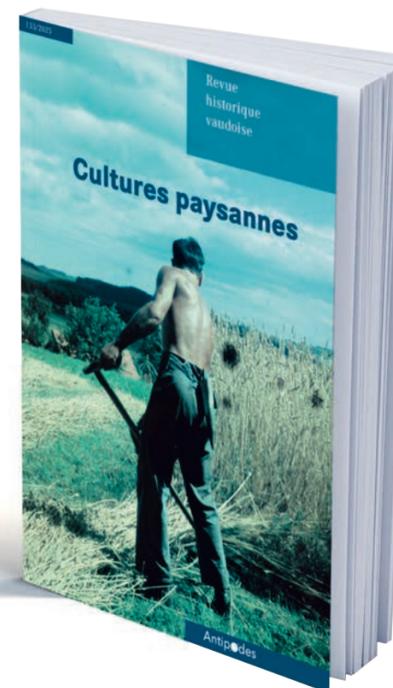
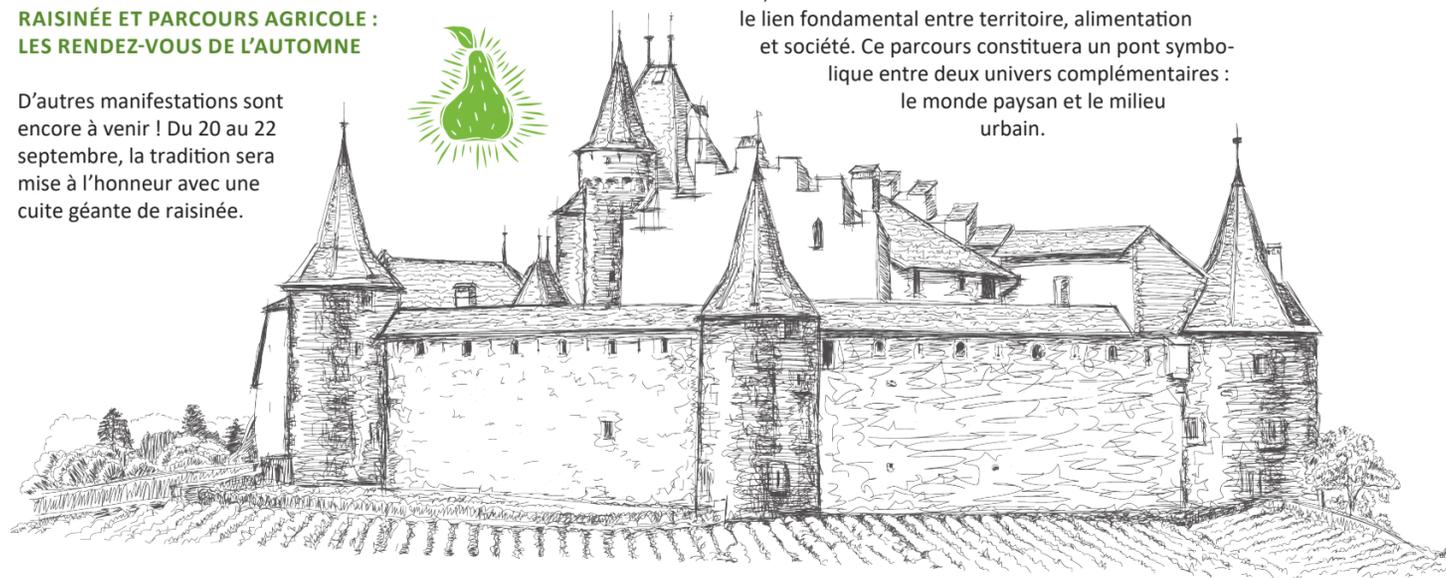
RAISINÉE ET PARCOURS AGRICOLE : LES RENDEZ-VOUS DE L'AUTOMNE

D'autres manifestations sont encore à venir ! Du 20 au 22 septembre, la tradition sera mise à l'honneur avec une cuite géante de raisinée.



Cet événement, profondément ancré dans la mémoire collective vaudoise, ravivera les gestes anciens liés à la cuisson du moût de fruits d'ici. Pendant tout un week-end, le public pourra observer et partager ce savoir-faire. La raisinée, symbole d'une ruralité vivante, rappellera combien le lien aux saisons et aux traditions reste au cœur de la culture alimentaire. La réalisation de cette raisinée géante se tiendra dans le cadre de la Semaine du Goût, au Château d'Aigle, qui accueillera également une dégustation de vins primés au Mondial du Chasselas 2025, et le brunch des Artisans de l'Accueil et du Goût. Celui-ci mettra en avant la relève des métiers de bouche, puisqu'il sera entièrement conçu et servi par des apprentis et apprentis des métiers de la cuisine, de la boulangerie-pâtisserie, de la boucherie-charcuterie, de la fromagerie, et de l'hôtellerie. Cette rencontre gourmande offrira une vitrine enthousiasmante du savoir-faire, tout en soulignant l'importance de la transmission. Un moment à la fois généreux, formateur et fédérateur, où la jeunesse prend les rênes pour faire découvrir des produits d'excellence.

Ensuite, pour vivre l'automne en beauté, un parcours agricole en plein cœur de Lausanne viendra le 26 octobre rappeler à quel point le monde rural irrigue aussi la ville. Installations, dégustations, animations et mises en scène inviteront à redécouvrir le lien fondamental entre territoire, alimentation et société. Ce parcours constituera un pont symbolique entre deux univers complémentaires : le monde paysan et le milieu urbain.



ÉCRIRE L'HISTOIRE AGRICOLE VAUDOISE

L'année 2025 ne se limite pas aux événements festifs. Elle voit également la parution de *Cultures paysannes*, un ouvrage collectif de près de 500 pages, coordonné par Philippe Kaenel et soutenu par Prométerre. Cette somme, éditée par la Société Vaudoise d'histoire et d'archéologie, propose une traversée de la paysannerie vaudoise de l'Antiquité à nos jours.

Ce qui frappe, c'est d'abord la diversité : une trentaine de contributions explorent les multiples facettes de l'agriculture et de ses représentations. De la ferme horlogère des Mollards des Aubert au papet vaudois étudié par Roland Mader, en passant par l'apiculture pionnière de Catherine-Élisabeth Vicat ou la poésie de Gustave Roud, le recueil montre que l'histoire rurale ne peut se réduire à des clichés. L'agriculture de montagne, les fromageries d'alpage, les cultures de plaine : autant de pratiques qui dessinent un Pays de Vaud pluriel et complexe.

L'ouvrage met aussi en lumière des figures féminines longtemps invisibilisées, et propose des thèmes inattendus comme les épizooties, résonnant avec l'actualité de la mondialisation. Plus qu'une revue, *Cultures paysannes* constitue une introduction stimulante à un champ encore largement à explorer, invitant à poursuivre les recherches et à repenser la place du monde paysan dans notre mémoire collective.

30 NOUVELLES POUR 30 ANS

Autre projet original : le recueil *La Vache !*, fruit d'un concours littéraire lancé par Prométerre et le Journal Agri. Pour célébrer trente ans d'existence, il fallait bien trente nouvelles, trente regards singuliers sur un animal emblématique de la Suisse et de son agriculture.

L'ouvrage, à paraître en décembre, réunira vingt textes retenus parmi les plumes participant au concours d'écriture et dix

nouvelles signées par des autrices et auteurs confirmés tels qu'Emmanuelle Robert, Jean-Pierre Rochat ou Lolvé Tillmanns. Le jury, composé de personnalités issues du journalisme, de l'histoire, des musées et du monde paysan, endosse la mission d'offrir une sélection variée, inventive et représentative de la richesse des talents littéraires romands. Au fil des 192 pages de ce livre de poche, l'animal deviendra tour à tour compagnon familial, figure symbolique, objet de mémoire ou miroir de nos sociétés. Les récits, naviguant entre alpages et villes, traditions et modernité, humour et gravité, contribueront tous à renouveler le regard sur la vache, icône nourricière et culturelle.

Avec *La Vache !*, Prométerre propose un prolongement littéraire inattendu à son anniversaire, bientôt disponible en précommande. Après avoir mis en valeur le terroir dans les assiettes et dans l'histoire, l'année 2025 trouve ainsi un écho dans la fictiPon et la création artistique, confirmant que le monde agricole continue d'inspirer et de rassembler bien au-delà de ses frontières.

UNE ANNÉE ANNIVERSAIRE EN RÉSONANCE

En conjuguant événements populaires, publications savantes et créations littéraires, le trentième anniversaire de Prométerre montre combien la paysannerie vaudoise est à la fois ancrée dans ses traditions et ouverte aux regards multiples. Du champ à la table, du livre à la fête, du passé au futur, 2025 dessine une mosaïque vivante, où agriculture, culture et société se nourrissent mutuellement.



RESTEZ INFORMÉ !

Toutes les informations sur les événements liés aux festivités du trentième anniversaire de Prométerre sont centralisées sur un portail dédié : prometerre.ch/30ans.



Entretien

Transmettre pour cultiver l'avenir



Après des débuts professionnels éloignés des champs, Christel Petit a choisi de revenir à la terre en reprenant avec son mari le domaine familial du Petit Sécheron à Lully. Aujourd'hui, elle y cultive non seulement des légumes et des céréales, mais aussi le lien entre ville et campagne grâce au programme « L'école à la ferme ». Rencontre avec celle pour qui accueillir des classes et partager son quotidien agricole est devenu une évidence.

COMMENT VOUS ÊTES-VOUS ENGAGÉE DANS LE PROGRAMME « L'ÉCOLE À LA FERME » ?

J'ai rejoint l'association en 2022. Avec mon mari, nous voulions que le Petit Sécheron soit un lieu d'accueil et d'échanges. Mon premier métier étant déjà lié à l'accueil, cela me paraissait naturel. Et, quand on devient maman, on se

demande aussi ce que l'on souhaite transmettre à la génération suivante. Pour moi, l'agriculture ne consiste pas seulement à produire : il faut aussi expliquer, sensibiliser et partager.

COMBIEN D'ENFANTS ACCUEILLEZ-VOUS CHAQUE ANNÉE ?

Après un premier essai en 2022 avec 162 élèves, nous avons très vite grandi, passant de plus de 500 élèves à près de 800 en 2024. Avec certaines écoles, nous travaillons sur l'année, avec plusieurs visites au fil des saisons. Les enfants découvrent ainsi le cycle des cultures et créent un vrai lien avec la ferme. Mon objectif est d'aller au-delà de la visite « carte postale » pour montrer concrètement d'où vient notre nourriture et pourquoi la biodiversité et la durabilité sont essentielles. Sur notre domaine où l'on pratique un maraîchage à taille humaine avec une vision holistique de l'alimentation, l'idée est de les faire participer activement, par exemple en fabriquant un pain ou en préparant une soupe. Ils adorent utiliser les outils, mettre la main à la pâte, ils cherchent des patates dans la terre comme si c'était des trésors.

QUELLES SONT LES QUESTIONS RÉCURRENTES ?

Les plus petits demandent souvent où sont les animaux. J'explique qu'il y en a, mais moins visibles qu'ils ne l'imaginent : insectes, vers de terre, vie du sol. Les plus grands posent des questions plus directes : combien je gagne, que se passe-t-il en cas de sécheresse, comment fonctionne la vente directe ?

Cela ouvre des discussions passionnantes sur la transmission entre générations et sur la durabilité. Les élèves repartent avec des expériences concrètes et des fiertés. Ils goûtent parfois des aliments qu'ils n'avaient jamais mangés. Ils découvrent, en préparant un pesto, que même si c'est vert, c'est bon ! Dans les camps que nous organisons aussi avec ma voisine exploitante Didiane Rochat, ils repartent avec des compétences sociales : coopération, créativité, autonomie. Ce vécu leur laisse une empreinte durable.

EN QUOI CE PROGRAMME EST-IL CENTRAL ?

Aujourd'hui, beaucoup d'enfants, comme les adultes, sont déconnectés de leur nourriture. Là où notre génération avait encore un lien avec la ferme, ce n'est plus le cas. Ces journées redonnent un ancrage concret. L'école n'évolue pas toujours aussi vite que le monde, il me paraît essentiel de réintroduire des activités manuelles, collectives et utiles. Le corps enseignant le dit : ce sont des journées toujours positives, où même les adolescentes et adolescents les plus réticents finissent par participer avec enthousiasme. Toutes les fermes ne sont pas adaptées à l'accueil, mais le potentiel est grand, surtout avec les élèves plus âgés. Une visite unique laisse un souvenir, mais des rendez-vous réguliers créent de vraies compétences. Pourquoi ne pas imaginer « L'école à la ferme » comme une activité suivie, au même titre que le sport ou le théâtre ? Ce serait une belle manière de renforcer le lien durable entre agriculture et société.

QUATRE DÉCENNIES À SEMER DES SAVOIRS

Depuis 1985, « L'école à la ferme » tisse des ponts entre ville et campagne dès le plus jeune âge, en invitant les élèves à découvrir la vie agricole sur le terrain. Le 5 septembre, une journée anniversaire a célébré ces 40 ans de transmission, symbole d'un apprentissage vivant, avec ateliers, animaux et dégustations proposés à une dizaine de classes. Pour en savoir plus, rendez-vous sur ecolealaferme.ch.



Incendie et catastrophes naturelles

Bien s'assurer : un geste essentiel !



Tracteurs, machines, matériel de traite, récoltes stockées : le mobilier d'une exploitation agricole représente un capital important. Stéphanie Thomi, conseillère clientèle zone Est pour l'Établissement cantonal d'assurance (ECA), répond aux questions les plus fréquentes sur le sujet.

COMBIEN DE SINISTRES TOUCHENT L'AGRICULTURE VAUDOISE ?

Chaque année, plusieurs dizaines de sinistres affectent le monde agricole dans le canton de Vaud. Outre les incendies, qui restent les plus spectaculaires, nous voyons aussi beaucoup de cas liés aux éléments naturels : grêle, vent, inondations. Dans ces situations, le mobilier de l'exploitation — machines agricoles, équipements, stocks — subit souvent des dommages importants. Être bien assuré, c'est la seule garantie de pouvoir se remettre rapidement après un coup dur.

QUELLES MESURES PRINCIPALES PEUVENT PRENDRE LES RESPONSABLES D'EXPLOITATION ?

Le plus important, c'est d'adapter correctement sa somme d'assurance. Cela veut dire faire l'inventaire de ses biens, estimer leur valeur correctement et ajuster régulièrement son contrat lors de nouveaux achats. Lors d'un dommage, les frais de déblaiement peuvent être rapidement très coûteux. Nous savons que beaucoup d'agricultures et agriculteurs redoutent la charge administrative que représente cet inventaire. C'est précisément là que nous intervenons : un simple rendez-vous gratuit avec une conseillère ou un conseiller en assurance permet de clarifier la situation, d'analyser le risque sur l'exploitation et d'éviter les mauvaises surprises, notamment liées à la sous-assurance. En bref, nous conseillons pour garantir une pleine et rapide indemnisation en cas de sinistre.

ECA : PRÉVENTION OU ASSURANCE, QUI FAIT QUOI ?

Les missions de l'ECA sont parfois confondues : beaucoup d'agricultures et agriculteurs pensent que l'assurance procède

aussi à un contrôle des installations. En réalité, les rôles de la prévention et de l'assurance sont différents, mais complémentaires. La prévention a un rôle d'autorité et de conseil en matière : elle veille au respect des normes de sécurité en matière d'incendie et promulgue des conseils pour limiter les risques liés aux incendies et aux éléments naturels. La division assurance, quant à elle, a une mission toute autre : elle accompagne la population, les professionnels et les exploitations agricoles du canton dans la souscription. Notre rôle de conseillers et conseillères est donc de vérifier que la couverture d'assurance correspond à la réalité et au besoin de notre clientèle et de simplifier les démarches administratives.

QUELS SONT LES POINTS À VÉRIFIER AVEC ATTENTION LORSQUE L'ON REMPLIT UN FORMULAIRE DE SOUSCRIPTION ?

Le formulaire d'assurance des métiers de la terre comporte plusieurs rubriques importantes, dont celle des frais de déblaiement. Après un sinistre, il faut non seulement remplacer le matériel

détruit, mais aussi l'évacuer, ce qui peut générer des coûts considérables. Nous recommandons de prévoir au minimum entre 10 et 15 % de la valeur assurée en couverture complémentaire.

À RETENIR

- Le mobilier agricole doit être correctement assuré.
- Mettre à jour sa police après chaque nouvel achat est essentiel pour éviter la sous-assurance.
- Les frais de déblaiement doivent être intégrés dans la couverture.
- Les conseillères et conseillers ECA sont là pour accompagner les responsables d'exploitation, en rendez-vous sur place ou par téléphone.

PLUS D'INFORMATIONS :
Fédération rurale vaudoise
021 966 99 99 / frv@prometerre.ch

ECA



HISTOIRE DE L'AGRICULTURE HELVÉTIQUE

